

tél : 03 87 84 62 70
courriel : tsv@sa-tsv.com

fax : 03 87 84 62 71
site : www.sa-tsv.com

Voies Navigables de France – Conseil Général de la Moselle Relevage du tablier pour augmentation du gabarit navigable



Le pont de la RD 60 permet de franchir la Moselle entre Uckange et Guénange. L'ouvrage est constitué par deux tabliers métalliques, le principal à trois travées de 56,50 mètres, le secondaire à une travée de 25,20. Dans le cadre des travaux, l'entreprise BERTHOLD (55), mandataire des travaux, a confié à TSV le vérinage,

la réalisation des échafaudages sur les piles et les culées, la réalisation des bossages sous les appuis métalliques et la construction de butées transversales sur le tablier en cas de chocs avec une péniche.

TSV a également mis en œuvre les joints de chaussée à hiatus.

Parallèlement aux travaux inhérents au relevage des tabliers, le Conseil Général on a profité pour réaliser des réfections complémentaires : Remplacement du garde corps et mise en peinture des tabliers.



Vue sur des points de vérinage.
A gauche : sur une pile en cours de vérinage
Dessus : sur une culée, relevage terminé – coffrage sous l'appui métallique en place



Bossage en micro-béton sous un double balancier d'une pile.



Mise en œuvre de joints de chaussée à hiatus souffle 50mm.
4 lignes de 6,0m.

Modèle EJ 50S.



Butée transversale sur une pile : HEM 600 solidaire du tablier.
Dé en micro-béton ancré dans la pile

